

DOSSIER
DE PRESSE
**CONSEIL
MUNICIPAL**

lundi 21 mars 2022

www.annecy.fr



ANNECY

Sommaire

Information du Maire – Actions de la Ville pour l’Ukraine – présentée par François Astorg, maire d’Annecy

Action internationale/ Rapport n° 16 – Mandat spécial aux élus municipaux pour déplacement à Sassandra (Côte d’Ivoire) – rapporté par Jean-François Degenne, conseiller délégué aux relations internationales et à la coordination des jumelages

Conception et réalisation des espaces publics/Rapport n° 18 – Aménagement des cours d’école du groupe scolaire des Romains (Annecy) – Convention de partenariat avec l’Institut des Sciences de l’Environnement et des Territoires d’Annecy (ISETA-ECA) – rapporté par Christian Bovier, adjoint en charge de l’enfance et de la réussite éducative

La Ville d'Annecy en soutien aux Ukrainiennes et Ukrainiens

« La guerre qui sévit en Ukraine depuis maintenant trois semaines ébranle le monde entier. A commencer évidemment par sa population, des femmes, des enfants et des hommes plongés dans l'horreur. Il en va de notre responsabilité et de notre humanité, de leur venir en aide. Je réaffirme, au nom de toute la Ville d'Annecy, notre soutien plein et entier aux Ukrainiennes et Ukrainiens. »

François Astorg, maire d'Annecy

L'accueil s'organise en Haute-Savoie

En Haute-Savoie, la Préfecture s'appuie sur un opérateur unique, la Croix-Rouge, et des partenaires locaux (ALFA3A, FOL) afin de mettre en place un dispositif d'accueil conséquent. La Ville d'Annecy a été sollicitée, comme l'ensemble des communes du département, pour mener à bien cet accueil.

- En date du 21 mars 2022, 297 personnes ont été reçues en Préfecture
- 74 Autorisations Provisoires de Séjour (APS) ont été délivrées, d'une validité de 6 mois, renouvelables
- 13 élèves sont à ce jour scolarisés à Annecy

Des formulaires mis en ligne pour recenser les propositions d'hébergement et d'accompagnement des habitants

Dès le début du conflit, un formulaire a été mis en ligne sur le site de la Ville permettant de recenser les propositions d'hébergements citoyens disponibles, et de les évaluer selon une grille de critères, assurant la dignité et la pérennité des conditions d'accueil.

En parallèle, la Ville a également recensé les propositions d'accompagnement des habitants pour répondre aux besoins présents et futurs de traduction, d'accompagnement administratif ou juridique, en matière de santé et psychosocial, d'aide à la scolarisation, d'apprentissage du français, d'accès à l'emploi ou encore aux activités culturelles et sportives. A ce jour, 330 propositions ont été répertoriées et une trentaine ont été redirigées pour subvenir aux besoins en matière de traduction.

Les services de l'Action Sociale particulièrement mobilisés

Les services de l'action sociale sont chargés d'identifier les logements individuels et collectifs disponibles mais également d'organiser une permanence tous les jours au CCAS pour assurer l'accueil et l'orientation des personnes.

« Notre devoir d'humanité prend ici tout son sens et nous souhaitons la bienvenue à ces ressortissants, qui, on l'espère retrouveront un peu de paix et de sérénité dans notre Ville. »

François Astorg, maire d'Annecy

Des réunions de coordination sont organisées chaque semaine entre les différents services de la Ville afin de mettre en place l'aide et le soutien nécessaire. Toute l'information continuera d'être relayée sur le site de la Ville.

Action internationale

Une délégation d'élus de la Ville d'Annecy et de médecins du CHANGE en visite à Sassandra, Côte d'Ivoire, du 11 au 16 avril prochain afin de faire le point sur le projet d'urgences pédiatriques

Depuis 1997, la ville d'Annecy est liée à celle de Sassandra en Côte d'Ivoire par une charte de partenariat. En septembre 2021, une convention entre les Villes d'Annecy, de Sassandra et le Centre hospitalier Annecy-Genévois (CHANGE) octroyait une subvention à la ville ivoirienne de 5000 €/an pendant 3 ans, destinée à la mise en place d'un service d'urgences pédiatriques à l'hôpital de Sassandra.

« Nous nous rendons à Sassandra du 11 au 16 avril prochain pour suivre l'avancée de ce nouveau service d'urgences pédiatriques, avec un autre élu et un agent du service des relations internationales. Nous serons également accompagnés dans ce déplacement par deux médecins et une infirmière du CHANGE, qui auront pour mission de former les pédiatres de l'hôpital de Sassandra. »

Karine Picchedda, adjointe en charge du bien-vivre et du bien- vieillir

La délégation composée de Karine Picchedda, de Jean-François Degenne, d'un agent de la Ville d'Annecy du service des relations internationales et du personnel du CHANGE sera accueillie par la Ville de Sassandra, qui prend à ses frais le transport, l'hébergement et la restauration sur place.

« Notre visite va nous permettre de rencontrer nos homologues et d'aborder avec eux l'évolution de notre charte de partenariat. Je remercie par avance les élus de Sassandra, qui permette à la Ville d'Annecy de ne prendre en charge que les billets d'avion des élus et de l'agent municipal qui nous accompagne. »

Jean-François Degenne, conseiller délégué aux relations internationales et à la coordination des jumelages

Conception et réalisation des espaces publics

Une convention de partenariat avec l'ISETA-ECA pour végétaliser les cours d'école du groupe scolaire des Romains

Inscrite dans le projet de mandat, la végétalisation des cours d'écoles est l'un des totems de l'équipe municipale. C'est en effet une volonté forte de pouvoir offrir aux enfants un environnement plus vert et de leur apporter des zones de fraîcheur pour une meilleure qualité de vie au quotidien.

Pour mener à bien la végétalisation des cours du groupe scolaire des Romains, la Ville a souhaité faire appel à l'institut des Sciences de l'Environnement et des Territoires d'Annecy (ISETA-ECA). Cet établissement dispense en effet des formations dans le domaine des aménagements paysagers et recherche pour ses élèves des cas concrets pour ces travaux pratiques. Une convention de partenariat est proposée à l'ISETA-ECA afin de préciser les engagements de chacune des parties.

« Dans le cadre de leurs travaux pratiques, les élèves de BTS aménagements paysagers se rendront dans les classes du groupe scolaire pour échanger avec les enfants. Les étudiants mèneront ensuite une réflexion et proposeront des schémas d'intention aux enfants, pour le réaménagement de leurs cours en 2023. La Ville prendra en charge les frais de déplacement des étudiants tout au long de leur intervention. »

Christian Bovier, adjoint en charge de l'enfance et de la réussite éducative

Rappel

La végétalisation des cours d'écoles concernera 14 des 40 écoles jusqu'à la fin du mandat.

Les 14 écoles concernées :

En 2021 : Barral et le CEP (Seynod)
En 2022 : Novel (Annecy), Cotfa (Meythet)
En 2023 : Les Romains et Vaugelas (Annecy), René Cassin (Cran-Gevrier)
En 2024 : Parmelan (Annecy), Lachat (Annecy-le-Vieux)
En 2025 : Carnot (Annecy), les Pommaries (Annecy-le-Vieux), Le Vallon (Cran-Gevrier)
En 2026 : Pringy et la Jonchère (Seynod)

Contact presse :

Anouck Duchosal, attachée de presse du maire d'Annecy
anouck.duchosal@annecy.fr - 07 64 82 20 03